

sions radiophoniques suivies par bien des gens de ma région. Les émissions de Radio-Canada sont toujours écoutées et regardées dans toutes les parties du Canada. Un bon réseau national puissant de télévision et de radio constitue un facteur d'unification pour notre pays. On s'y est attaqué.

Une autre question qui a été débattue à la Chambre vendredi, à la suite d'une motion proposée par les néo-démocrates, concerne le financement de la Gendarmerie royale du Canada, qui constitue un grand facteur d'unification dans notre pays. Je voudrais citer une étude et un exposé présentés au gouvernement par la Union of British Columbia Municipalities pour résumer les avantages que présente la GRC pour le gouvernement fédéral.

• (1300)

Je cite le quatrième argument qu'ils avancent: «La contribution de la GRC à l'unité nationale ne se compte pas en argent.»

À combien peut-on évaluer la présence de la GRC aux réunions inaugurales de nos conseils ou encore celle de leurs autos-patrouilles blanches et bleues sur nos routes et nos chemins?

Le gouvernement fédéral se doit de préserver l'image de l'unité nationale. Dans l'Ouest, la GRC fournit des services de police qui aident grandement le gouvernement fédéral à promouvoir l'unité nationale. Dans le cadre de ces négociations, le fédéral sous-estime beaucoup la contribution de la GRC à l'unité nationale.

La Gendarmerie royale du Canada fait partie intégrante du patrimoine canadien. De l'avis de nombreux Canadiens, elle constitue même un élément unificateur. Quand l'ex-solliciteur général a proposé d'accroître considérablement le coût des services de police, certaines municipalités de ma circonscription ont commencé à parler de la possibilité de retenir les services d'autres organismes que la GRC.

Je le répète, on ne contribue pas à unir le Canada, quand on s'attaque à l'infrastructure qui a servi à bâtir notre pays. Permettez-moi de vous donner quelques exemples de problèmes qui surgissent quand on tente de transférer le fardeau fiscal d'un palier de gouvernement à l'autre. En fin de compte, c'est toujours le même qui paie, c'est toujours le contribuable, le propriétaire, le simple travailleur au revenu faible ou moyen.

À Penticton, petite ville d'environ 25 500 habitants, la hausse proposée par l'ex-solliciteur général ferait augmenter d'environ 176 000 \$ le coût des services de police que doit assumer cette localité.

L'Adresse

C'est un énorme fardeau à transférer à une municipalité. À Summerland, qui compte environ 8 400 habitants, les frais des services de police, sous le nouveau régime, afficheraient une hausse stupéfiante de 72 663 dollars. Et à Merritt, également dans ma circonscription, dont la population se chiffre à environ 6 100 habitants, cette augmentation des coûts ajouterait 118 831 \$ à ce qu'ils paient déjà.

Le député de Brant, le porte-parole du Nouveau Parti démocratique en la matière, a écrit au solliciteur général pour lui rappeler l'importance de la Gendarmerie royale du Canada et lui faire remarquer qu'il était injuste d'allourdir ainsi le fardeau fiscal des contribuables locaux, en soulignant le rôle important que joue la GRC dans la cause de l'unité canadienne.

J'implore le gouvernement de réexaminer le coût des services policiers et de reconsidérer la décision de refiler les hausses de coût au palier local de gouvernement.

Je voudrais citer quelques extraits d'une lettre que j'ai reçue. Il s'agit d'une lettre adressée au très honorable premier ministre par le maire de la municipalité de Summerland, M. R.J. Shewfelt. Je vais en citer deux passages qui illustrent bien ce qu'on ressent dans la région à l'endroit de la Gendarmerie royale et à propos des hausses de coût prévues. Voici ce que le maire écrivait:

... nous constituons un palier de gouvernement qui perçoit ses recettes fiscales de la même source, le contribuable, et nous jugeons le transfert de responsabilité à ce degré complètement inacceptable et impensable. Nous vous demandons instamment de réexaminer votre proposition dans le cadre de cette entente, car nous la trouvons absolument déplorable.

Et le maire Shewfelt ajoutait:

Si cette proposition était mise en oeuvre, elle ne ferait qu'aliéner l'Ouest davantage, et cela nous paraît un danger très réel. L'Ouest est un partenaire commercial, et nous avons sûrement droit à la même considération que celle qu'on accorde aux pays du Tiers monde pour les aider à se développer et à commercer.

La Gendarmerie royale du Canada est une composante bien réelle de la Colombie-Britannique et un véritable facteur d'unité nationale. Nous, des localités de la circonscription d'Okanagan—Similkameen—Merritt, voulons garder la GRC comme principal organisme chargé de faire respecter la loi dans notre région.

Je passe maintenant à un autre domaine. Le gouvernement a parlé dans le discours du Trône d'un financement accru pour l'éducation et le reste. Or, le projet de loi C-69 et le dernier budget imposaient un plafonnement au Régime d'assistance publique du Canada et un plafonnement au financement des programmes établis.